

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2025

---

RENFORCER LA DÉMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES - (N° 666)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS33

présenté par  
Mme Firmin Le Bodo, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

I. – À l’alinéa 2, substituer au mot :

« fixées »

le mot

« déterminées ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.